

la Fontaine et de Jeanne de BELLEFONTAINE, qui entra à l'abbaye de Differdange. M. VANNERUS croit pouvoir l'identifier à cette Marie-Jeanne, née en 1652 à Sorbey et qui fut abbesse de 1701 à 1719. *)

Sa sœur MARGUERITE JOSEPHE de la Fontaine entra à l'abbaye de Clairefontaine, dont elle dirigea les destinées de 1696 à 1734 (13).

En tant que religieuse, puis en tant qu'abbesse, elle figure dans de nombreux actes des Archives de l'Hospice de St-Jean de Luxembourg, qui était devenu un véritable institut de crédit. (14)

Le 26. 7. 1681 la sœur de la Fontaine contresigne un dénombrement des biens de l'abbaye.

Les 31. 5. 1709, 14. 12. 1715 et 13. 1. 1718 il est question du relaiement et des réparations du moulin de Gondale-sous-Boismont.

Des difficultés au sujet de coupes de bois avec la communauté d'Eyschen, où l'abbaye possédait plus de 132 hectares de bois, sont traitées dans les actes des 11. 2. 1715. (15)

Le 6. 12. 1721 l'abbesse, la prieure et la secrétaire relaissent le « Gœdersgut » à Beckerich.

Madame de la Fontaine n'eut pas seulement des mérites en faisant « pratiquer dans toute sa perfection la règle de Cîteaux », mais elle apporta aussi de grands changements au monastère. Les parties vétustes furent réparées, presque tous les bâtiments furent exhausés, de nouvelles constructions furent entreprises. Lorsqu'elle mourut le 29. 5. 1734, on parla de Marguerite Josèphe de la Fontaine comme de « la troisième fondatrice de Clairefontaine » (16). Son éloge funèbre fut prononcé par le fameux Père BONAVENTURE O. F. C. (17)

La « Très Noble Dame Abbessse », comme était son titre, semble avoir été une femme de tête qui ne reculait pas, de temps à autre, à outrepasser ses pouvoirs : dans plusieurs actes enregistrés après sa mort ses successeurs procèdent à la ratification de marchés conclus en leur temps par Marie Josèphe de la Fontaine « sans la participation et le consentement du convent ». (1. 7. 1734 ; 19. 9. 1747).

*

* *

On sait que du couvent des cisterciennes de Port Royal le jansénisme avait poussé des ramifications jusqu'à Orval et Clairefontaine. C'est de cette dernière maison que les règles de l'évêque d'Ypres furent transplantées à l'abbaye de Bonnevoie, et cela par le canal de trois religieuses, dont une de la Fontaine.

*) D'après REICHLING (op. cit. p. 130) une parente de Marie-Jeanne eest Marguerite Josèphe, REINE de la Fontaine, aurait gouverné le monastère de Differdange de 1646 à 1670.